



Universités partenaires de l'EBS Paris - 2019

Guide de la mobilité internationale

5^e année 2020/2021

EBS Paris



TABLE DES MATIERES

<i>Introduction</i>	4
<i>1 Avant le départ</i>	5
1.1 Inscriptions dans les universités partenaires	5
1.2 Choix des cours	5
1.3 Passeport et Visa	6
1.4 Santé : sécurité sociale, assurance	7
1.5 Logement	8
1.6 Transport	8
1.7 Compte bancaire	9
1.8 Fil d'Ariane/Ambassade de France	9
1.9 Réinscription à l'EBS	9
<i>2 Pendant la mobilité</i>	11
2.1 A l'arrivée	11
2.1.1 Journées d'orientation	11
2.1.2 Systèmes de notation	11
2.1.3 Validation des cours définitifs	12
2.2 Durant le semestre	12
2.2.1 Règlement pédagogique de l'université partenaire + EBS Paris	12
2.2.2 L'étudiant représentant de l'EBS Paris	13
<i>3 A la fin de la mobilité</i>	14
3.1 Conditions de validation des matières	14
3.2 Notes et bulletins	14
3.3 Feedback	15
<i>4 Les aides à la mobilité internationale</i>	16
4.1 Les aides à la mobilité internationale attribuées par l'EBS Paris	16
4.1.1 La bourse ERASMUS+ (uniquement pour les destinations ERASMUS+)	16
4.1.2 La bourse Mobilité Ile-de-France	16
4.2 Les autres aides à la mobilité internationale	17
<i>5 Informations pratiques</i>	19
5.1 En cas de problème	19
5.2 Vos interlocuteurs à l'EBS Paris	20
<i>6 Frequently Asked Questions (FAQ)</i>	21

7 Fiches Universités	23
McGill University	24
University of California Riverside (UCR)	27
University of California San Diego (UCSD)	29
University of North Carolina at Greensboro	30
Griffith College Dublin	31
International University of Monaco	32
Insec U. London	33

Introduction

L'international est fortement ancré dans l'ADN de l'EBS Paris et ce, depuis sa création en 1967. Sur le dernier semestre de votre 5^e année d'études, vous avez la possibilité de postuler pour un semestre ou un parcours diplômant en université partenaire internationale.

Ce guide a vocation à vous accompagner dans la préparation de cette mobilité académique internationale : il vous expliquera les différents aspects liés à l'organisation, au suivi et à la reconnaissance des études suivies dans le cadre des échanges internationaux.

L'expérience internationale fait partie intégrante du cursus de l'EBS Paris. Elle vous permettra non seulement de vous perfectionner linguistiquement et culturellement mais aussi de poursuivre votre formation.

Vous devez avant tout réfléchir à vos propres motivations avant de réaliser un semestre universitaire à l'étranger en 5^e année et être capable de les exprimer clairement afin de mettre toutes les chances de votre côté et de profiter au maximum de cette expérience.

Nous vous souhaitons une bonne lecture de ce guide et espérons qu'il vous aidera à aborder votre mobilité sereinement.

1 Avant le départ



1.1 Inscriptions dans les universités partenaires

Une fois l'affectation définitive communiquée par le service des Relations Internationales de l'EBS Paris, les informations relatives à la constitution du dossier d'inscription dans l'université partenaire et du choix des cours pour le semestre en mobilité vous sont envoyées par l'EBS Paris, par email à votre adresse EBS Paris.

⇒ *Les dossiers d'inscriptions : sous quelle forme ?*

Beaucoup de dossiers d'inscriptions sont des documents à renvoyer par **email**, l'EBS se chargeant de les renvoyer à l'université partenaire une fois le dossier complété dans les délais donnés.

Certaines universités préfèrent cependant des dossiers d'inscriptions en ligne.

Toutes les inscriptions dans les universités sont néanmoins **validées par l'EBS Paris au préalable** : aucune inscription ne se fait directement auprès de l'université partenaire sans que l'EBS Paris n'ait procédé à la nomination des étudiants en amont.

Une fois le dossier d'inscription traité par l'université partenaire (délais variables selon les universités et les pays), vous recevez une « lettre d'acceptation/admission » ou « *offer letter* », document qui confirme l'acceptation dans l'université partenaire et qui permet de commencer la procédure de visa si besoin.

⇒ *Comment connaître les dates des semestres ?*

Les **dates des semestres académiques** sont données à titre indicatif par l'EBS Paris ; elles sont régulièrement mises à jour sur l'espace *Campus numérique* dans un **tableau récapitulatif**. Il vous est fortement recommandé de toujours vérifier auprès du partenaire les dates précises de début et de fin de semestre une fois la lettre d'acceptation reçue.

Des **journées d'intégration** sont généralement organisées par les universités partenaires. Votre présence à ces journées est **obligatoire**.

⇒ *Qui contacter à ce stade : international@ebs-paris.com*

1.2 Choix des cours

Vous trouverez sur la plateforme *Campus numérique* un document détaillant les différents types de programmes proposés dans les universités. Certaines universités proposent des programmes uniquement à destination des étudiants internationaux, d'autres proposent un choix de cours possible dans leur catalogue de cours. Cette sélection se fait en amont du semestre, en accord avec les Responsables de Département Pédagogiques et le Département des Relations Internationales de l'EBS Paris.

Des modifications aux cours peuvent être apportées en début de semestre, toujours validées par l'EBS Paris.

⇒ *Qui contacter à ce stade ?*

Katy Ferreira : katy.ferreira@ebs-paris.com

⇒ *TO DO : se renseigner sur la plateforme Campus numérique*


1.3 Passeport et Visa

Pour tout départ à l'étranger, que ce soit dans un pays de l'Union Européenne ou hors Union Européenne, vous devez être en possession d'une **pièce d'identité en cours de validité** (carte nationale d'identité ou passeport).

Pour certaines destinations et certaines nationalités, un visa est nécessaire pour la durée du programme d'études à l'étranger.

Dans ce cas, l'université étrangère vous envoie une lettre d'invitation, à présenter lors de la demande de visa.

⇒ *Le visa : dans quel cas ?*

- 
- Semestre dans un pays de l'Union Européenne (UE) :
 - Étudiants originaires d'un pays de l'UE : pas de visa nécessaire ;
 - Étudiants originaires d'un pays hors UE : visa obligatoire selon les conditions de chaque pays.
 - Semestre dans un pays **hors Union Européenne** : **visa obligatoire** pour tous les étudiants selon les conditions de chaque pays.

Dans tous les cas, le visa doit correspondre à un **visa étudiant** – un visa de tourisme ne sera pas accepté. En cas de non-respect des réglementations internationales en vigueur, l'EBS Paris se réserve le droit de mettre fin à la période de mobilité.

L'obtention du visa est de votre responsabilité ; les frais liés à la demande et à l'obtention de visa sont également à votre charge.

Attention ! Vérifiez bien les formalités des demandes de visa en amont : elles peuvent varier selon le pays à partir duquel vous faites votre demande.

Il est impératif de respecter la durée de visa accordée pour la réservation des billets d'avion.

Il est également recommandé de faire des copies de votre visa et de vos pièces d'identité et d'en conserver des versions scannées.

⇒ *TO DO : transmettre une copie du visa à l'EBS Paris*

1.4 Santé : sécurité sociale, assurance

Tous les étudiants doivent être affiliés au régime français de sécurité sociale en début d'année scolaire.

Pour plus d'information, n'hésitez pas à consulter le site de la sécurité sociale française www.ameli.fr ainsi que leur rubrique « à l'étranger : <http://www.ameli.fr/assures/droits-et-demarches/a-l-etranger/index.php> » qui présente une fiche spécifique par pays, ou à contacter votre centre de sécurité sociale étudiante SMEREP ou LMDE.

- *Semestre dans un pays de l'UE :*

Vous êtes automatiquement inscrits sous le régime de la sécurité sociale.

Les frais de santé dans un pays de l'UE sont couverts par la sécurité sociale étudiante française ainsi que votre mutuelle individuelle mais il est toutefois nécessaire de prendre la Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM).

A noter : la Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM) ne comprend pas de rapatriement en cas de problème de santé. Vous devez souscrire à une assurance complémentaire pour un rapatriement auprès d'un organisme privé tel que Mondial Assistance, AVA (www.ava.fr) ou LMDE, SMEREP, World Pass, etc.

Plus d'information : <http://www.ameli.fr/assures/droits-et-demarches/a-l-etranger/vous-partez-faire-vos-etudes-a-l-etranger/vous-partez-faire-des-etudes-en-europe.php>

Il est important de se munir de son carnet de santé et d'être à jour dans les vaccinations. Pour certaines destinations, il vous sera fortement recommandé d'effectuer des vaccins supplémentaires.

Pensez à contacter votre médecin traitant afin de vérifier quels sont les vaccins à effectuer ou consulter le site internet du ministère des Affaires Etrangères www.diplomatie.gouv.fr sous la rubrique « conseil aux voyageurs ».

⇒ *TO DO : transmettre une copie de la CEAM à l'EBS Paris.*

- *Semestre dans un pays hors de l'UE :*

Vous êtes automatiquement inscrits sous le régime de la sécurité sociale.

Les frais de santé dans un pays hors UE ne sont pas couverts par la sécurité sociale française ; vous devez prendre une assurance santé complémentaire pour un semestre hors UE, comprenant au minimum une police rapatriement et la prise en charge des frais médicaux sur place.

Attention, certaines universités hors UE exigent que tous les étudiants souscrivent à leur propre assurance santé en début de semestre (coût et conditions de couverture variables selon les universités).

Les frais liés à la sécurité sociale ainsi qu'à la souscription à une assurance santé complémentaire sont à la charge de l'étudiant.

⇒ *TO DO : transmettre une copie de la CEAM et l'assurance complémentaire à l'EBS Paris.*



1.5 Logement

L'EBS Paris ainsi que les universités partenaires vous informent sur les différentes options de logement sur place ; il est cependant de la responsabilité des étudiants de trouver leur logement.

Toutes les universités informent les étudiants sur les possibilités de logement :

- Soit sur leur campus ;
- Soit dans des résidences étudiantes à proximité ;
- Soit dans le secteur privé.

Les frais liés au logement sont à la charge de l'étudiant.

⇒ *TO DO : contacter les étudiants sur place ! Vous pouvez demander leurs coordonnées au Département des Relations Internationales.*

Nous vous conseillons de ne rien payer en avance sans avoir vu le logement et de prévoir à votre arrivée un mois de loyer à régler ainsi que le montant correspondant à la caution.

N'oubliez pas de vérifier la durée du contrat et les modalités de paiement du loyer. Dans certains pays, vous devrez certainement régler la totalité des loyers du semestre à votre arrivée. Nous vous recommandons enfin de signer un contrat de location et d'avoir une quittance de loyer ou un reçu attestant du loyer versé.

1.6 Transport

Nous vous recommandons de bien vérifier les dates des semestres et d'attendre d'avoir reçu votre lettre d'acceptation officielle de la part de l'Université avant de faire des réservations. Il est également préférable de prendre des billets avec des dates modifiables.

Les frais de transport et de déplacement sont à la charge des étudiants.

1.7 Compte bancaire

Dans les pays où l'euro est en vigueur, il n'existe pas de commission lors des retraits d'espèces avec les cartes internationales du type Mastercard, American Express. En revanche, des commissions sont pratiquées dans les pays où l'euro n'est pas la monnaie courante.

Avant le départ, renseignez-vous auprès de votre banque afin de connaître les taux de commission pratiqués et vérifiez si votre Banque n'a pas une filiale à l'étranger ou un service à proposer pour faciliter vos transactions.

Il est également important de s'informer sur la procédure à suivre en cas de perte ou de vol de votre carte bancaire : numéro de téléphone à contacter de l'étranger, numéro de fax, procédures d'urgence...

1.8 Fil d'Ariane/Ambassade de France

Avant le départ, vous devez **obligatoirement** vous enregistrer auprès du consulat de France ou de la section consulaire de l'ambassade de France la plus proche du pays dans lequel vous vous rendez : <https://pastel.diplomatie.gouv.fr/fildariane/dyn/public/login.html>

⇒ *Se renseigner également sur :*

<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/>

1.9 Réinscription à l'EBS

Durant la période mai/juin de chaque année, vous devrez procéder à votre réinscription pour l'année académique suivante. Cette procédure expliquée ci-dessous vous sera également envoyée par email :

- Régler le montant correspondant aux droits d'inscription ;
- Effectuer la réinscription administrative sur la plateforme dédiée : mise à jour des coordonnées, CVEC, Responsabilité Civile et documents EBS ;
- Effectuer la réinscription financière sur la plateforme dédiée (lien unique de connexion).

L'acquittement de la CVEC est obligatoire.

La réforme de la vie étudiante 2018 impose à l'ensemble des étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur de régler la cotisation CVEC (Contribution à la Vie Etudiante et de Campus)* en ligne sur le site <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>. A titre informatif, le montant de cette cotisation pour l'année académique 2019/2020 était de 91€.

Le paiement de cette contribution est obligatoire et conditionne la validation de votre



inscription administrative. Une fois le règlement effectué, vous pourrez télécharger votre « attestation d'acquittement de la CVEC ».

*Sont exonérés du paiement de cette cotisation :

- Les étudiants boursiers du CROUS (vous téléchargerez en ligne une « attestation d'exonération de la CVEC ») ;
- Les étudiants en contrat de professionnalisation.

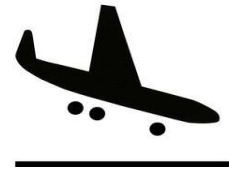
Aucune attestation d'inscription ne pourra vous être délivrée sans que vous ayez effectué votre inscription administrative.

⇒ *Qui contacter à ce stade ?*

Service Inscription : inscription@ebs-paris.com

2 Pendant la mobilité

2.1 A l'arrivée



2.1.1 Journées d'orientation

Les dates des semestres sont indiquées dans un tableau récapitulatif disponible sur la plateforme Campus numérique. Les universités vous informent également sur les dates de début et de fin de semestre. Il est vivement conseillé de planifier une arrivée dans le pays 1 à 2 semaines avant le début de chaque semestre.



WELCOME!

La quasi-totalité des universités organise des journées de prérentrée et d'intégration avant le début des cours.

Votre présence à ces journées de prérentrée est **obligatoire !**

2.1.2 Systemes de notation

Chaque pays possède son propre système éducatif et l'échelle de notation correspondante. Ces systèmes sont souvent différents du système français et vous devrez vous adapter à ce système différent de celui que vous connaissez. Cela fait aussi partie de l'expérience en mobilité internationale. De manière générale, les grilles de notation sont propres à chaque université et l'EBS Paris ne peut en aucun cas les modifier ; par exemple, les notes de passage ne sont pas toutes à la moyenne de 10/20.

⇒ *TO DO : Vérifier les échelles de notation en début du semestre afin d'éviter les mauvaises surprises à la fin du semestre !*

- **Système anglo-saxon**

Dans le système anglo-saxon, le nombre d'heures de cours est généralement inférieur à celui dispensé à l'EBS Paris (12h à 15h par semaine) mais exige en contrepartie de fournir un travail personnel important.

Les modules sont souvent composés de « *lectures* » et de « *tutorials* » (cours magistraux / travaux dirigés). Pour 1h30 de « *lecture* », il est généralement attendu 3h de travail personnel et pour les « *tutorials* » des exercices sont à remettre chaque semaine. La participation en cours est généralement prise en compte dans la notation finale.

- **Système allemand**

Dans le cadre d'un programme d'études en Allemagne, le nombre d'heures de cours est quasi identique à celui de l'EBS Paris (15h à 20h par semaine).

Le système allemand est moins scolaire, davantage fondé sur la pratique que sur la théorie. Le déroulement des cours est différent et les professeurs favorisent le débat en cours. Comme à l'EBS Paris, vous devrez effectuer des travaux de groupe et réaliser des exposés.

- Système espagnol ou latino-américain

En Espagne ou en Amérique Latine, le nombre d'heures de cours est quasi identique à celui dispensé à l'EBS Paris (15h à 20h par semaine) et la présence aux cours est obligatoire même si, en apparence, le professeur n'effectue pas l'appel nominatif des étudiants. Retenez que votre présence sera prise en considération dans votre note finale.

2.1.3 Validation des cours définitifs

Dans certaines universités, le nombre de places par matière est limité et l'inscription s'effectue sur le principe « *first arrived, first served* ». Il faut donc être très attentif aux délais et aux procédures d'inscription reçues par email avant le semestre ou données durant la première semaine de cours.

Votre choix de matières est important pour la suite du semestre. C'est pourquoi, avant de valider définitivement une matière auprès d'une université partenaire, nous vous demandons de lire attentivement le descriptif de la matière mis à votre disposition par l'université et de la faire valider par l'EBS Paris.

Au début de votre semestre, vous devrez ainsi remettre à l'EBS Paris un document appelé « *Learning Agreement* » qui liste les cours définitifs suivis durant le semestre. Ce document est votre engagement : ces cours doivent se retrouver sur le bulletin de notes à la fin du semestre. Le *Learning Agreement* est signé par l'étudiant, l'EBS Paris et l'université d'accueil.



2.2 Durant le semestre

2.2.1 Règlement pédagogique de l'université partenaire + EBS Paris

Les étudiants restent officiellement inscrits à l'EBS Paris, même s'ils sont à l'étranger. Ils sont donc soumis au règlement des études de l'EBS Paris ; leur présence à tous les cours ainsi qu'à toutes autres activités pédagogiques organisées dans les universités partenaires est obligatoire. Lors de leur semestre dans les universités partenaires, les étudiants sont également tenus de se conformer au règlement pédagogique de l'université d'accueil. Par conséquent, afin de valider leurs semestres, les étudiants doivent satisfaire les conditions d'obtention des crédits de l'université d'accueil, qui sont propres à chaque établissement.

⇒ *Extrait du Règlement des études de l'EBS Paris :*

« *Les règles d'évaluation et de validation des crédits et des semestres sont précisées par chaque partenaire.*

Toutefois, les règles et la décision finale de passage en année supérieure sont régies par l'EBS Paris afin de garantir un schéma d'évaluation équitable pour tous les étudiants, quel que soit le lieu dans lequel ils effectuent leur semestre académique.

De manière générale :

- *Il n'existe pas de système de compensation dans les systèmes universitaires internationaux ;*
- *Les étudiants ont parfois accès à une deuxième session d'épreuves (dite « de rattrapage »). Lorsque cette modalité existe, il appartient à l'étudiant de prendre ses dispositions pour se conformer aux modalités décrites et, le cas échéant, de se rendre disponible sur place ;*
- *Les notes obtenues à l'issue d'une session de rattrapage sont généralement plafonnées.*

[...]

Le Jury d'année se tient à l'issue l'année académique et examine les résultats obtenus dans chaque matière. »

2.2.2 L'étudiant représentant de l'EBS Paris

Tout étudiant EBS Paris en université partenaire est un représentant de l'école : à ce titre, il se doit d'adopter une attitude qui ne nuise en aucune façon à la réputation de l'école ou aux relations que l'école entretient avec ses partenaires internationaux :

- respect du règlement en vigueur dans l'établissement ;
- respect des méthodes pédagogiques de chaque université ;
- respect des us et coutumes de chaque pays.

Chaque université possède des méthodes de travail qui lui sont propres et que vous devez respecter. L'EBS Paris se réserve le droit de prendre des mesures disciplinaires en cas de non-respect de ces recommandations.

3 A la fin de la mobilité

3.1 Conditions de validation des matières

Durant la période de mobilité, vous êtes soumis aux mêmes règles de validation des matières que les étudiants de l'université partenaire. Pensez à bien vérifier les grilles de notations en début de semestre.

L'EBS Paris ne traduit pas les notes obtenues à l'étranger en « notes françaises » ; ce sont les crédits obtenus qui sont rapatriés et mis en équivalence des crédits ECTS. Par conséquent, l'EBS Paris ne modifie pas les notes obtenues, ni les notes minimums à obtenir pour valider la matière. Attention, toutes universités n'appliquent pas les mêmes règles de validation !

⇒ *TO DO : Se renseigner auprès de votre université d'accueil.*

3.2 Notes et bulletins

Les bulletins de notes seront émis par chaque université partenaire et seront envoyés aux étudiants et/ou à l'EBS Paris selon des délais variables. Pour des raisons de confidentialité, certaines universités envoient les bulletins uniquement aux étudiants. Il est donc de votre responsabilité de vous renseigner sur la validation de votre semestre dès que possible.

Les Jurys de fin de semestre se réunissent en février et septembre et statuent sur la validation du semestre de chaque étudiant. En cas d'absence de bulletins et de notes concernant les semestres à l'étranger, le Jury sera dans l'impossibilité d'étudier la validation du semestre.

Le Jury de fin de semestre :

- regarde la conformité des cours apparaissant sur le bulletin par rapport aux cours du *Learning Agreement* de début de semestre ;
- prononce la validation du semestre si toutes les matières étudiées sont validées ;
- étudie les situations en cas de matières non validées.

En cas de matière non validée à l'issue du semestre et si l'université partenaire prévoit un système de rattrapages, vous devez en bénéficier ; l'EBS Paris ne peut se substituer à l'université partenaire dans ce cas. Il vous appartient de vous rapprocher de l'université d'accueil pour connaître les modalités d'éventuels rattrapages.

3.3 Feedback

"Tell us what
you think!"



A la fin de votre semestre de période de mobilité, vous serez amenés à remettre à l'EBS Paris un retour d'expérience sur votre semestre international : campus de l'université, niveau des cours, vie sur place, etc. Tous les aspects de votre semestre à l'étranger seront abordés et vous permettront de faire un bilan de votre expérience. Vos impressions et conseils seront aussi très importants pour les prochains étudiants en mobilité.

Le format de ce retour d'expérience peut varier d'une année sur l'autre : formulaire, questionnaire, entretien individuel ou en groupe... Vous serez informés de la modalité de ce feedback pendant votre semestre.

4 Les aides à la mobilité internationale

Il existe une multitude d'aides à la mobilité internationale provenant de différentes instances publiques (Commission Européenne, Département, Région), culturelles (OFAJ, DAAD pour l'Allemagne, etc.) et privées (Fondations).

L'EBS Paris redistribue deux de ces bourses : Erasmus+ et la bourse régionale IDF.

4.1 Les aides à la mobilité internationale attribuées par l'EBS Paris

L'EBS Paris redistribue deux bourses de mobilité aux étudiants en mobilité internationale. La mobilité doit s'effectuer dans le cadre du programme et doit être créditée. Le nombre de bourses disponibles varie chaque année en fonction des fonds qui sont alloués à l'EBS Paris par les différentes instances (Commission Européenne et Région Ile-de-France).

Un dossier individuel doit être constitué pour chaque demande de bourse.



Attention : le dépôt d'un dossier ne garantit pas l'obtention d'une bourse de mobilité.

4.1.1 La bourse ERASMUS+ (uniquement pour les destinations **ERASMUS+**)

A l'issue des affectations, certains d'entre vous pourront se voir attribuer une bourse Erasmus+ en fonction de vos résultats académiques (classement général pris en compte lors des affectations) et des places Erasmus+ disponibles dans les universités partenaires.

⇒ *Qui contacter à ce stade ? international@ebs-paris.com*

Une fois sélectionnés, vous serez informés des procédures à suivre par email et vous devrez remplir des documents.

Il existe également des bourses Erasmus+ pour les mobilités de stage qui se déroulent dans un pays du programme Erasmus+. Un appel à candidature vous est envoyé chaque semestre. L'attribution de cette bourse se fait sur critères académiques (classement au moment des affectations).

Le nombre de bourses dépend des crédits alloués par l'agence nationale Erasmus+ à l'EBS Paris pour chaque année universitaire ; cette bourse reste donc facultative.

4.1.2 La bourse Mobilité Ile-de-France

L'aide à la mobilité internationale des étudiants est une bourse sur critères sociaux destinée aux étudiants qui souhaitent suivre une formation supérieure à l'étranger dans le cadre

d'un programme d'échanges ou effectuer un stage international. Cette formation ou ce stage doit s'inscrire dans le cadre de son cursus d'études.

Le niveau de vos ressources est évalué sur la base du dernier avis d'imposition sur le revenu, personnel ou de vos parents si vous leur demeurez fiscalement rattaché (avis d'imposition 2020 sur les revenus de 2019). En cas d'indépendance fiscale déclarée, sa réalité est appréciée sur production d'une quittance justifiant d'un domicile distinct du foyer familial et justification de ressources personnelles correspondant au minimum à 50% du SMIC brut annuel (hors pension alimentaire). Si ces deux conditions cumulatives ne sont pas réunies, seul l'avis d'imposition des parents sera pris en compte.

Dans tous les cas, l'avis d'imposition doit impérativement spécifier le nombre de parts et le revenu brut global. Un avis d'imposition sur lequel ne figure pas l'intitulé exact « revenu brut global » ne sera pas accepté ; l'intitulé « revenu fiscal de référence » sera refusé.

Si vous souhaitez bénéficier de cette bourse, vous devrez fournir :

- La fiche « Demande de bourse mobilité IDF » complétée ;
- Une copie de votre avis d'imposition 2020 sur les revenus de 2019 ou celui de vos parents si vous leur êtes fiscalement rattaché ;
- Une copie du livret de famille ;
- Un RIB.

L'obtention de la bourse régionale d'Ile-de-France est limitée à 1 semestre académique, une seule fois dans la scolarité de l'étudiant.

Cette bourse n'est pas un droit, elle est attribuée dans la limite des crédits alloués par la Région Ile-de-France à l'EBS Paris pour chaque année universitaire ; elle reste donc facultative.

Un seul appel à candidature par année académique est envoyé aux étudiants concernés. Les demandes de bourse pour le premier et pour le deuxième semestre se font au début de l'année académique. Les informations seront également disponibles sur la plateforme *Campus numérique*.

Le Comité d'attribution des bourses étudie les possibilités d'attribution au travers des critères d'éligibilité en vigueur.

4.2 Les autres aides à la mobilité internationale

Ces financements peuvent varier chaque année et selon le pays d'accueil. La demande doit être effectuée de façon individuelle car ces bourses ne sont pas allouées par l'EBS Paris.

- Etat portugais pour les étudiants d'origine portugaise
- Centre culturel (exemple DAAD ou OFAJ pour l'Allemagne)
- Fondations
- Consulats
- Programme national, etc.

Il existe de nombreux sites internet regroupant les différentes bourses existantes, par exemple :

<http://www.letudiant.fr/lifestyle/aides-financieres/les-bourses-pour-partir-etudier-a-l-etranger.html>

<http://www.studyrama.com/vie-etudiante/budget-etudiant-financer-ses-etudes/>



5 Informations pratiques

5.1 En cas de problème

L'EBS Paris autorise un départ pour les pays ou zones en jaune et en vert selon l'échelle du Ministère des Affaires Etrangères (MAE) suivante :

- Rouge : Fortement déconseillé
- Orange : Déconseillé sauf raisons impératives
- Jaune : Vigilance renforcée
- Vert : Vigilance normale

La qualification des pays ou zones est disponible sur :

<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/>

Dans le cas d'un passage en zone orange ou rouge avant votre départ, l'EBS Paris annulera la mobilité des étudiants des pays concernés. La décision prise par l'EBS Paris vous sera envoyée par la Direction des Relations Internationales par email.

Dans le cas d'un passage en zone orange ou rouge pendant la mobilité, l'EBS Paris peut décider de mettre fin à la mobilité des étudiants de la zone concernée. Dans ce cas, vous avez l'obligation de rentrer en France à vos frais. La décision prise par l'EBS Paris vous sera envoyée par la Direction des Relations Internationales par email.



Si vous décidez de mettre fin à votre mobilité dans un pays pour lequel l'EBS Paris n'a pas acté l'obligation de retour des étudiants, vous êtes seul responsable des frais financiers engendrés par cette décision ainsi que des conséquences académiques (non validation de l'intégralité de vos crédits ECTS).

En cas d'incident majeur ou de modification du niveau de vigilance du MAE dans le pays ou la zone où vous effectuez votre mobilité, vous devez impérativement prendre contact avec l'EBS Paris ainsi que le consulat de France sur place.

Lors de votre mobilité à l'international, si vous avez un problème de santé grave, nous vous invitons à prévenir la Direction des Relations Internationales de l'EBS Paris par email (international@ebs-paris.com). Si un rapatriement est acté par un médecin, vous devez, de la même façon, impérativement transmettre les éléments au service international.



Si vous rentrez définitivement en France avant la fin de votre mobilité pour des raisons autres qu'un rapatriement acté par un médecin, vous êtes seul responsable des frais financiers engendrés par cette décision ainsi que des conséquences académiques (non validation de l'intégralité de vos crédits ECTS).

5.2 Vos interlocuteurs à l'EBS Paris

Différents interlocuteurs vous accompagnent pendant votre période de mobilité :



⇒ *Votre contact principal :*

Katy FERREIRA, Coordinatrice Relations Internationales

Elle gère tous les aspects liés à votre mobilité académique.



01.40.71.37.31



katy.ferreira@ebs-paris.com

⇒ *Une adresse à retenir également :* international@ebs-paris.com

6 Frequently Asked Questions (FAQ)



Y a-t-il des logements dans les universités partenaires ?

Selon la taille et la situation de leur campus, les universités proposent soit des logements dans des résidences étudiantes sur le campus, soit des liens vers des résidences étudiantes à proximité, voire des logements dans le secteur privé.

Les étudiants doivent consulter les pages dédiées au logement sur les sites internet des universités partenaires.

En quoi consistent les aides Erasmus+ ?

L'EBS Paris dispose de la Charte Erasmus+ et à ce titre, a mis en place des accords d'échanges avec d'autres universités européennes titulaires de cette même Charte. Dans le cadre des échanges Erasmus+, l'étudiant peut passer un semestre dans une université sans payer de frais supplémentaires aux frais de scolarité de l'EBS Paris et peut bénéficier d'une bourse de mobilité. Ces bourses Erasmus+ peuvent également être disponibles dans le cadre de stages effectués en Europe. Les places Erasmus+ sont indiquées dans le tableau récapitulatif des sites et places sur la plateforme *Campus numérique*. Un guide spécifique des différentes aides à la mobilité est envoyé aux étudiants et posté sur cette même plateforme.

Comment peut-on savoir quels cours sont disponibles dans chaque université ?

Un tableau récapitulant les différents programmes et types de cours dans chaque université est téléchargeable sur la plateforme *Campus numérique*. Des exemples de catalogues de cours peuvent également être téléchargés ou consultés sur les sites internet des universités partenaires.

Que se passe-t-il si des matières ne sont pas validées ?

En fonction des notes obtenues à l'étranger, les Jurys de fin de semestre étudient les résultats obtenus par les étudiants et proposent, si besoin, des solutions pour des matières non validées.

Que se passe-t-il si on a des rattrapages ? Peuvent-ils se faire à Paris ?

Certaines universités proposent des sessions de rattrapages ; dans ce cas, les étudiants doivent se rendre disponibles pour pouvoir bénéficier de ce système de rattrapages. Dans le cas où aucune session de rattrapage n'est prévue dans l'université d'accueil, les matières devront être rattrapées à l'EBS Paris.

Peut-on utiliser sa carte bleue pour les assurances rapatriement ?

Ceci est déconseillé car les assurances de cartes bleues ne couvrent pas assez les étudiants. Il faut se renseigner auprès de son centre de sécurité sociale étudiante actuel ou de sa mutuelle actuelle.

Est-ce que l'on doit payer les droits de scolarité pour la 5^e année ?

Oui, car les frais de scolarité sont lissés sur les 5 années d'études à l'EBS Paris.

A qui et quand verser les suppléments de scolarité ?

Les suppléments de scolarité devront être versés en même temps que les droits de réinscription à l'EBS Paris, ainsi que les frais de sécurité sociale étudiante.

Comment contacter les étudiants actuellement en 5^e année ?

Les noms, emails et affectations des étudiants de 5^e année actuelle sont disponibles sur la plateforme *Campus numérique*, de même que les noms, emails et affectations des étudiants de l'année précédente.



Comment obtenir les dates des semestres ?

Un calendrier récapitulatif de toutes les dates des semestres universitaires internationaux est disponible sur la plateforme *Campus numérique*. Attention, ce calendrier est mis à jour en fonction des dates communiquées par les universités étrangères. Il est toujours préférable de prévoir 10 jours de marge avant le début des cours et après la fin des examens : il est par exemple déconseillé d'arriver la veille du début des cours.

Je veux commencer mon visa maintenant : comment faire ?

Le visa se fait dans un second temps ; la première étape est le dossier d'inscription, envoyé par l'EBS Paris aux universités. Une fois l'inscription validée chez le partenaire, l'étudiant peut commencer la procédure de visa. Attention, le visa est émis pour la durée du semestre d'études, c'est un visa étudiant. Les frais liés à l'obtention du visa sont à la charge de l'étudiant.

Comment savoir si nous serons mélangés avec d'autres étudiants internationaux ou locaux ?

Un tableau récapitulatif des programmes est disponible sur la plateforme *Campus numérique*. Il est indiqué dans ce tableau si le programme est uniquement avec des étudiants internationaux ou bien avec des étudiants locaux.

Comment obtenir nos notes à la fin du semestre ?

La plupart des universités envoient les notes/bulletins directement à l'EBS Paris. Certaines universités envoient les bulletins uniquement aux étudiants : dans ce cas, ces derniers doivent obligatoirement fournir une copie à l'EBS Paris avant la réunion de semestre. Attention, la demande de bulletin officiel peut être payante dans certaines universités ; ces frais sont à la charge de l'étudiant.

7 Fiches Universités

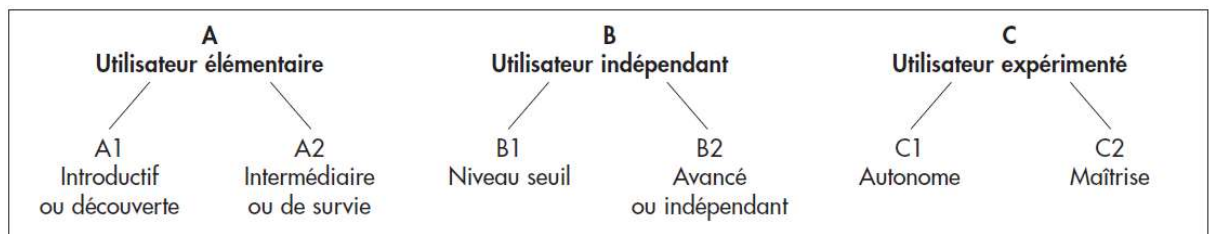
Vous trouverez ci-dessous des fiches récapitulatives par université. Les fiches sont classées par ordre alphabétique des pays.

Vous trouverez plus d'informations sur les universités sur la plateforme *Campus numérique*.

Quelques précisions pour bien comprendre les fiches :

- Contact : il s'agit d'un contact privilégié entre l'EBS Paris et l'université partenaire. Attention, dans tous les cas, tous les dossiers d'inscription passent par l'EBS Paris en amont suite à la nomination des étudiants par l'EBS Paris auprès de l'université.
- Langue d'instruction : il s'agit de la langue dans laquelle sont enseignés les cours (soit exclusivement, soit majoritairement).
- Niveau de langue requis : il est de votre responsabilité de vous assurer que vous atteignez bien le niveau de langue requis, soit avec les tests officiels demandés (TOEFL, IELTS, etc.), soit auprès de votre professeur de langue dans le cadre européen commun de référence pour les langues ; plus d'informations sur le lien ci-dessous :

http://www.coe.int/t/dg4/linguistic/Source/Framework_FR.pdf



- Matières : la liste est non exhaustive, non contractuelle et peut faire l'objet de modifications.
- Logement et budget : les informations mentionnées ont été transmises par les universités partenaires et n'engagent pas l'EBS Paris. Elles sont données à titre indicatif.

PAYS	Canada
NOM DE L'UNIVERSITE	McGill University
ADRESSE	845 Rue Sherbrooke Ouest, Montréal, QC H3A 0G4, Canada
SITE WEB	https://www.mcgill.ca/continuingstudies/
NOMBRE DE PLACES	4 places Graduate Independent – semestre 10
CONTACT	Mr. Simon Desharnais : studyabroad.scs@mcgill.ca
NOM DU PROGRAMME	Study Abroad Program
LANGUE D'INSTRUCTION	Anglais
DATES DES SEMESTRES (à titre indicatif)	Semestre 10 : début janvier – fin avril
NIVEAU DE LANGUE REQUIS	TOEFL iBT : 90 (21 minimum dans chaque partie) ou IELTS Academic : 6.5
NOMBRE DE MATIERES ET CREDITS A VALIDER	5 modules
MATIERES (à titre indicatif et non exhaustives)	Social Media Marketing and Technology Multimedia Communication Design and Marketing Business Economics International Finance Fundamentals of P.R. Behaviour in Organizations Leading Change Project Management: Tools and Techniques
LOGEMENT ET BUDGET	http://www.mcgill.ca/campus-life/ https://mcgill.ca/students/housing/

PAYS	Canada
NOM DE L'UNIVERSITE	McGill University
ADRESSE	845 Rue Sherbrooke Ouest, Montréal, QC H3A 0G4, Canada
SITE WEB	https://www.mcgill.ca/continuingstudies/
NOMBRE DE PLACES	6 places Graduate Diploma – semestre 9
CONTACT	Mr. Simon Desharnais : studyabroad.scs@mcgill.ca
NOM DU PROGRAMME	Graduate Diploma Program
LANGUE D'INSTRUCTION	Anglais
DATES DES SEMESTRES (à titre indicatif)	Semestre 9 : début septembre – août
NIVEAU DE LANGUE REQUIS	TOEFL iBT : 90 (21 minimum dans chaque partie) ou IELTS Academic : 6.5
NOMBRE DE MATIERES ET CREDITS A VALIDER	10 à 11 modules selon le programme
MATIERES (à titre indicatif et non exhaustives)	<p>Applied Marketing: https://www.mcgill.ca/continuingstudies/program/diploma-dip-applied-marketing</p> <p>Public Relations & Communications Management: https://www.mcgill.ca/continuingstudies/program/diploma-dip-public-relations-and-communications-management</p> <p>Management – General: https://www.mcgill.ca/continuingstudies/program/diploma-dip-management-general</p> <p>Entrepreneurship: https://www.mcgill.ca/continuingstudies/program/diploma-dip-entrepreneurship</p>
LOGEMENT ET BUDGET	http://www.mcgill.ca/campus-life/ https://mcgill.ca/students/housing/
COMMENTAIRES DIVERS	Frais d'inscription de \$86,41 CAD à régler à McGill.

PAYS	Canada
NOM DE L'UNIVERSITE	McGill University
ADRESSE	845 Rue Sherbrooke Ouest, Montréal, QC H3A 0G4, Canada
SITE WEB	https://www.mcgill.ca/continuingstudies/
NOMBRE DE PLACES	2 places Graduate Certificate – semestre 10
CONTACT	Mr. Simon Desharnais : studyabroad.scs@mcgill.ca
NOM DU PROGRAMME	Graduate Certificate Program
LANGUE D'INSTRUCTION	Anglais
DATES DES SEMESTRES (à titre indicatif)	Semestre 10 : début janvier – fin avril
NIVEAU DE LANGUE REQUIS	TOEFL iBT : 90 (21 minimum dans chaque partie) ou IELTS Academic : 6.5
NOMBRE DE MATIERES ET CREDITS A VALIDER	5 modules
MATIERES (à titre indicatif et non exhaustives)	Public Relations Management: https://www.mcgill.ca/continuingstudies/program/graduate-certificate-gr-cert-public-relations-management
LOGEMENT ET BUDGET	http://www.mcgill.ca/campus-life/ https://mcgill.ca/students/housing/
COMMENTAIRES DIVERS	Frais d'inscription de \$86,41 CAD à régler à McGill.

PAYS	Etats-Unis d'Amérique
NOM DE L'UNIVERSITE	University of California Riverside (UCR)
ADRESSE	900 University Ave., 92521 Riverside, États-Unis
SITE WEB	https://www.iep.ucr.edu/
NOMBRE DE PLACES	2 places PG Certificate – semestre 10
CONTACT	Ms. Julianna Johnson : jjohnson@ucx.ucr.edu
NOM DU PROGRAMME	Postgraduate Certificate in Management
LANGUE D'INSTRUCTION	Anglais
DATES DES SEMESTRES (à titre indicatif)	Semestre 10 : début janvier – fin mars
NIVEAU DE LANGUE REQUIS	TOEFL iBT : 80 ou IELTS : 6.5
NOMBRE DE MATIERES ET CREDITS A VALIDER	23 units
MATIERES (à titre indicatif et non exhaustives)	Global Human Resources Management Multinational Financial Management Building Technology-Centric Organizations Global Marketing: Integrated Approaches to Marketing Management Essentials for Professional Development Strategic Management in the Global Environment
LOGEMENT ET BUDGET	Living costs (other than housing): Approximately \$600 per month. https://www.iep.ucr.edu/page/90/Housing
COMMENTAIRES DIVERS	Assurance santé de l'université obligatoire (\$600 USD). Vous devez obtenir votre visa F-1 (étudiant) avant le départ.

PAYS	Etats-Unis d'Amérique
NOM DE L'UNIVERSITE	University of California Riverside (UCR)
ADRESSE	900 University Ave., 92521 Riverside, États-Unis
SITE WEB	https://www.iep.ucr.edu/
NOMBRE DE PLACES	4 places PG Diploma – semestre 10
CONTACT	Ms. Julianna Johnson : jjohnson@ucx.ucr.edu
NOM DU PROGRAMME	Post Graduate Diplomas in Business Management / Entrepreneurship / Digital Marketing
LANGUE D'INSTRUCTION	Anglais
DATES DES SEMESTRES (à titre indicatif)	Semestre 10 : début janvier – mi-septembre
NIVEAU DE LANGUE REQUIS	TOEFL iBT : 80 IELTS : 6.5
NOMBRE DE MATIERES ET CREDITS A VALIDER	46 units
MATIERES (à titre indicatif et non exhaustives)	<p>Post Graduate Diploma in Business Management</p> <ul style="list-style-type: none"> Marketing Accounting Project Management <p>Post Graduate Diploma in Entrepreneurship:</p> <ul style="list-style-type: none"> Startups for Innovators Navigating the Startup Enterprise Entrepreneurial Sales and Management <p>Post Graduate Diploma in Digital Marketing:</p> <ul style="list-style-type: none"> Social Media Marketing Search Engine Optimization (SEO) Introduction to WordPress
LOGEMENT ET BUDGET	<p>Living costs (other than housing): Approximately \$600 per month.</p> <p>https://www.iep.ucr.edu/page/90/Housing</p>
COMMENTAIRES DIVERS	<p>Assurance santé de l'université obligatoire (\$1650 USD).</p> <p>Vous devez obtenir votre visa F-1 (étudiant) avant le départ.</p>

PAYS	Etats-Unis d'Amérique
NOM DE L'UNIVERSITE	University of California San Diego (UCSD)
ADRESSE	La Jolla Campus 9600 N. Torrey Pines Road, La Jolla, CA 92037, USA
SITE WEB	https://extension.ucsd.edu/
NOMBRE DE PLACES	2 places – semestre 10
CONTACT	ups-program@ucsd.edu
NOM DU PROGRAMME	University and Professional Studies Program
LANGUE D'INSTRUCTION	Anglais
DATES DES SEMESTRES (à titre indicatif)	Semestre 10 : début janvier – fin mars
NIVEAU DE LANGUE REQUIS	TOEFL iBT : 90 ou IELTS : 7.5
NOMBRE DE MATIERES ET CREDITS A VALIDER	12 units
MATIERES (à titre indicatif et non exhaustives)	Business Economics Organizational Behavior Financial Accounting Principle of Microeconomics Data Analytics/Social Sciences Personal Ethics at Work Product Marketing & Management Global Business Strategy
LOGEMENT ET BUDGET	https://extension.ucsd.edu/international-programs/housing
COMMENTAIRES DIVERS	https://extension.ucsd.edu/international-programs/international-programs-brochure Assurance santé de l'université obligatoire (\$585 USD). Vous devez obtenir votre visa F-1 (étudiant) avant le départ.

Project Manag

PAYS	Etats-Unis d'Amérique
NOM DE L'UNIVERSITE	University of North Carolina at Greensboro
ADRESSE	1400 Spring Garden St, Greensboro, NC 27412, États-Unis
SITE WEB	https://international.uncg.edu/
NOMBRE DE PLACES	1 place – semestre 10
CONTACT	ipc@uncg.edu
NOM DU PROGRAMME	Study Abroad Program
LANGUE D'INSTRUCTION	Anglais
DATES DES SEMESTRES (à titre indicatif)	Semestre 10 : début janvier – début mai
NIVEAU DE LANGUE REQUIS	TOEFL iBT : 79 ou IELTS : 6.5
NOMBRE DE MATIERES ET CREDITS A VALIDER	4 modules
MATIERES (à titre indicatif et non exhaustives)	IT Auditing and Accounting Data Analytics Advanced Business Law Governmental and Nonprofit Accounting Global Business Financial Accounting Introduction to Entrepreneurial Finance Business Communications Principles of Marketing
LOGEMENT ET BUDGET	https://international.uncg.edu/housingoptions.html https://hrl.uncg.edu/
COMMENTAIRES DIVERS	Programme uniquement disponible pour la spécialisation Finance.

PAYS	Irlande
NOM DE L'UNIVERSITE	Griffith College Dublin
ADRESSE	South Circular Road, Merchants Quay, Dublin, Ireland
SITE WEB	https://www.griffith.ie/
NOMBRE DE PLACES	2 places – semestre 10
CONTACT	international@griffith.ie
NOM DU PROGRAMME	MSc in International Business Management
LANGUE D'INSTRUCTION	Anglais
DATES DES SEMESTRES (à titre indicatif)	Semestre 10 : fin janvier – décembre
NIVEAU DE LANGUE REQUIS	IELTS : 6.5
NOMBRE DE MATIERES ET CREDITS A VALIDER	60 crédits ECTS + mémoire sur place (<i>dissertation</i>)
MATIERES (à titre indicatif et non exhaustives)	Strategic Human Resource Management E-Business, E-Marketing Management Accounting and Control International Marketing Management Business Research Methods Corporate Responsibility Legal Environment, Corporate Governance Globalisation Business Planning and Entrepreneurship International Financial Management
LOGEMENT ET BUDGET	https://www.griffith.ie/offices/accommodation
COMMENTAIRES DIVERS	Programme uniquement disponible pour la spécialisation Management des Affaires Internationales.

PAYS	Monaco
NOM DE L'UNIVERSITE	International University of Monaco
ADRESSE	2, avenue Albert II, 98000 Monaco
SITE WEB	https://www.monaco.edu/
NOMBRE DE PLACES	9 places – semestre 10
CONTACT	Ms Alexia Giulietti : agiulietti@insec.com
NOM DU PROGRAMME	MSc. in International Management MSc. in Luxury Management MSc. in Sport Business Management
LANGUE D'INSTRUCTION	Anglais
DATES DES SEMESTRES (à titre indicatif)	Semestre 10 : janvier – mai
NIVEAU DE LANGUE REQUIS	TOEFL iBT : 75 ou IELTS : 6.0
NOMBRE DE MATIERES ET CREDITS A VALIDER	30 crédits ECTS
MATIERES (à titre indicatif et non exhaustives)	New Business Models Global Policy, Sustainability, and CSR Intercultural Communication and Negotiations Sports Tourism Management Brand Management International Corporate Finance Team and Organizational Management Luxury Retail Marketing Luxury Consumer Behavior Entrepreneurship Skills: The Luxury Venture
LOGEMENT ET BUDGET	https://www.monaco.edu/student-services/

PAYS	Royaume Uni
NOM DE L'UNIVERSITE	Insec U. London
ADRESSE	32 Aybrook Street, Marylebone, London W1U 4AW, Royaume-Uni
SITE WEB	https://www.groupeinsec-london.co.uk/
NOMBRE DE PLACES	20 places – semestres 9 et 10
CONTACT	Ms Adelaide Sachot : _asachot@insec.com
NOM DU PROGRAMME	M2 Brand Strategy & Luxury Innovation (S9) M2 Business Innovation & Digital Marketing (S9 & S10) M2 Corporate Finance & Private Equity (S9) M2 Digital Marketing & Innovation Management (S9) M2 Investment Management & Capital Markets (S9)
LANGUE D'INSTRUCTION	Anglais
DATES DES SEMESTRES (à titre indicatif)	Semestre 9 : début septembre – mi-décembre Semestre 10 : mi-janvier – fin avril
NIVEAU DE LANGUE REQUIS	B2
NOMBRE DE MATIERES ET CREDITS A VALIDER	30 crédits ECTS
MATIERES (descriptions dans les liens inclus)	<u>Brand Strategy & Luxury Innovation</u> <u>Business Innovation and Digital Marketing</u> <u>Corporate Finance & Private Equity</u> <u>Digital Marketing & Innovation Management</u> <u>Investment Management & Capital Markets</u>
LOGEMENT ET BUDGET	https://www.groupeinsec-london.co.uk/campus/studentaccommodation
COMMENTAIRES DIVERS	Attention : les formalités d'obtention du visa pour les étudiants ne possédant pas un passeport de l'UE peuvent être plus longues, complexes, et peut-être ne pas aboutir.